

Communiqué FFE, le 6 mars 2025



Crédit : ©FFE-AB

Partage de la route et sécurité : un cheval de bataille pour une cohabitation sereine

La Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre lancent cinq vidéos pour sensibiliser les usagers de la route sur les bonnes pratiques du partage des voies publiques

Il n'est pas rare, lorsqu'on circule en voiture, à moto ou à vélo, de se retrouver sur la route avec des chevaux et leurs cavaliers ou des attelages. La surprise et le plaisir de les regarder sont généralement les premiers sentiments ressentis mais très vite la question des règles de partage de la route se pose. Et avec le développement du tourisme de pleine nature, ces situations sont de plus en plus fréquentes. Pour favoriser la circulation en sécurité de tous les usagers, la Fédération Française d'Équitation (FFE) et le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE) ont réalisé une campagne d'information, de sensibilisation et de prévention dédiée : capsules vidéos, guides et fiches pratiques et infographies.

Éduquer et informer pour changer les comportements

Automobilistes, motards, vélos mais aussi cavaliers et meneurs ne connaissent pas tous les bons gestes et la bonne attitude à adopter au moment de croiser d'autres usagers de la route. Ont-ils le droit d'être là ? Est-il possible de les doubler et à quelle vitesse ? Qui a la priorité ?...

Si les cavaliers, bien que non motorisés, sont considérés comme des usagers de la route et doivent respecter le balisage du code de la route, les chevaux eux sont des êtres vivants dotés de réactions imprévisibles. Un simple coup de klaxon, un dépassement trop brusque ou trop près ou encore un bruit de moteur trop fort... peut provoquer une frayeur et un écart dangereux de l'animal.

La méconnaissance des obligations du code de la route qui incombent aux uns et aux autres rend parfois difficile la cohabitation, les bonnes décisions et la sécurité.

Entre bon sens et réglementation juridique, une éducation adéquate (connaissance des réglementations et de l'animal) et une modification des comportements des usagers de la route (courtoisie, respect des principes de sécurité...), motorisés comme à cheval, sont de ce fait indispensables pour permettre à chacun de trouver sa place, contribuer à une meilleure cohabitation sur la route et éviter des accidents inutiles.

Communiqué FFE, le 6 mars 2025

Cinq vidéos baptisées « À cheval sur la sécurité routière » à destination des automobilistes et des équitants

Pour favoriser cette cohabitation sur les routes, la Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre, ont lancé, le 28 janvier dernier, une campagne de sensibilisation, de prévention et d'information sur le thème de la sécurité routière à cheval et en attelage. Une des 5 capsules vidéos est publiée chaque mardi depuis le lancement, jusqu'au 25 février.

Ces vidéos, réalisées à la lumière des conseils techniques de 3 experts fédéraux Tourisme équestre, sont, d'une part, destinées aux automobilistes, motards, cyclistes et autres usagers de la voie publique, pour leur permettre de comprendre ce qu'il faut ou ne faut pas faire en présence de chevaux sur la route.

Mais elles sont également dédiées aux cavaliers et aux meneurs afin de les éduquer sur les bonnes conduites et attitudes sécuritaires pour circuler sur la voie publique dans de bonnes conditions.

Ludiques et complètes, elles durent entre 2 et 5 minutes et sont adaptées à la compréhension des cavaliers comme à ceux qui ne connaissent pas les chevaux.

Chaque vidéo fournit des conseils simples et pratiques sur les comportements à adopter et détaille les règles du code de la route que chaque protagoniste doit connaître pour cohabiter en toute sécurité en milieu urbain ou routes de campagne.

Un outil de formation pour les encadrants

Sortir et circuler en toute sécurité en environnement urbain requièrent préparation et respect des règles, savoir-vivre et savoir-être. Les professionnels qui enseignent l'équitation ont un rôle majeur à jouer dans la préparation de leur cavalerie mais également dans celles des cavaliers auxquels ils enseignent.

Parmi les 5 vidéos, 3 sont ainsi au format e-learning destinées aux encadrants, enseignants d'équitation et élèves-enseignants pour leur permettre de préparer cavalerie et cavaliers à bien emprunter la route. Une vidéo est dédiée à la réglementation, une deuxième à la traversée de routes et passages délicats et une troisième à l'éducation du cheval d'extérieur.

En voiture, à moto ou à vélo... quelques premiers bons réflexes pour une cohabitation sereine

- Ralentir systématiquement à l'approche d'un cheval et maintenir une vitesse modérée jusqu'à l'avoir dépassé en toute sécurité.
- Garder une distance latérale minimale de 1,50 m en agglomération et de 2 m hors agglomération lors du dépassement.
- Ne pas klaxonner ni faire de bruits soudains qui pourraient effrayer l'animal et provoquer un accident.
- Patience si nécessaire : si un cavalier ou un meneur vous fait signe de ralentir ou d'attendre, c'est pour assurer la sécurité de tous.
- Être attentif aux signaux du cavalier qui peut indiquer une intention de tourner ou une situation nécessitant une prudence accrue.

Visualiser les vidéos :

- [À cheval sur la sécurité routière ! Partager la route avec les cavaliers](#)
- [À cheval sur la sécurité routière ! Focus sur les cavaliers et meneurs](#)
- [À cheval sur la sécurité routière ! E-learning chapitre 1 - réglementation](#)
- [À cheval sur la sécurité routière ! E-learning chapitre 2 - traversées de routes & passages délicats](#)
- [À cheval sur la sécurité routière ! E-learning chapitre 3 - éducation du cheval d'extérieur](#)

Contacts Presse :

FFE Communication – (+33 2 54 94 46 78) – communication@ffe.com

Valérie Bleys – (+33 7 88 33 28 44) – valerie.bleys@vbcom.fr